



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/GE.2/1999/2
10 avril 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion
des réseaux électriques en Europe
Deuxième session, 12 novembre 1999

RAPPORT

I. PARTICIPATION

1. Ont assisté à la deuxième session du Groupe spécial d'experts des représentants des pays suivants : Albanie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Turquie et Ukraine. Un représentant de la Commission des Communautés européennes y a aussi participé.
2. L'Agence internationale de l'énergie atomique était également représentée.
3. Étaient représentées les organisations intergouvernementales et non gouvernementales suivantes : Secrétariat permanent de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN) et Conseil mondial de l'énergie.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

4. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a ouvert la session.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(point 1 de l'ordre du jour)

5. L'ordre du jour a été adopté (ENERGY/GE.2/1999/1).

IV. ÉLECTION DU BUREAU

(point 2 de l'ordre du jour)

6. Les membres du Bureau élus pour deux ans ont été les suivants :

Président : M. H. Ch. Blanc (France)

Vice-Président : M. I. Smirnov (Fédération de Russie)

V. DÉCISIONS PRISES À LA NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE INTÉRESSANT LE GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS

(point 3 de l'ordre du jour)

7. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a informé le Groupe spécial d'experts des décisions l'intéressant qui avaient été prises par le Comité de l'énergie durable à sa neuvième session.

VI. INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EN EUROPE

(point 4 de l'ordre du jour)

- a) Situation actuelle et extension de l'interconnexion des réseaux électriques en Europe; questions juridiques et réglementaires connexes liées à l'ouverture du marché de l'électricité et aux changements institutionnels

8. Le représentant de la France a fait un bref exposé sur l'étude technique de faisabilité de l'interconnexion synchrone du réseau d'Europe occidentale et de CENTREL (réseaux électriques de la Hongrie, de la Pologne, de la République tchèque, et de la Slovaquie) avec l'UPS (Unified Power Systems – Bélarus, Ukraine et Fédération de Russie). Cette étude avait pour principal objectif de déterminer les limites géographiques et techniques de l'interconnexion qui pourrait se faire d'ici à l'an 2005.

9. La représentante de la Turquie a informé le Groupe spécial d'experts des résultats de l'étude de faisabilité sur l'interconnexion des réseaux électriques de l'Égypte, de l'Iraq, de la Jordanie, de la Syrie et de la Turquie et des résultats obtenus en 1999, y compris les limitations en ce qui concerne les échanges d'électricité. Elle a indiqué que l'étude de faisabilité à propos de l'établissement d'un "centre de contrôle de la coordination" était en voie de réalisation. Il a été précisé que ce projet faisait aussi l'objet d'un examen dans le cadre de l'interconnexion méditerranéenne globale.

10. Le représentant du Comité national turc du Conseil mondial de l'énergie a présenté la situation concernant l'interconnexion du réseau électrique turc avec les réseaux des pays voisins.

- b) Résumé et résultats de la Conférence de Prague sur "l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz", tenue les 21 et 22 juin 1999

11. Le secrétariat a informé le Groupe spécial des résultats de la Conférence sur "l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz", qui s'est tenue à Prague les 21 et 22 juin 1999, sous les auspices de la Commission et du Centre du gaz; il a dégagé les questions connexes et a insisté sur les incidences de la Directive de l'UE sur le marché intérieur de l'électricité.

12. M. S. Aleskerov, membre du Secrétariat permanent de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN PERMIS) a informé le Groupe spécial d'experts des progrès accomplis dans la promotion de l'interconnexion des réseaux électriques des pays appartenant à la CEMN et a parlé du Mémorandum signé par les Ministres de l'énergie à Yerevan, le 15 avril 1998. Il a été précisé que trois groupes de travail avaient été établis et qu'avait été adopté en mai 1999 un questionnaire en vue de l'établissement d'une étude de faisabilité à ce propos.

- c) Développement de l'interconnexion des réseaux électriques des pays de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)

13. Le secrétariat a informé le Groupe spécial de la participation de la CEE à l'apport d'une assistance technique et à l'appui du projet SECI relatif au "développement de l'interconnexion des réseaux électriques des pays de la SECI en vue d'une meilleure intégration dans le système européen".

14. Le Groupe spécial d'experts a pris note des informations données et a exprimé le souhait d'être informé des progrès qui seront accomplis en ce qui concerne l'extension de l'interconnexion européenne.

15. M. R. Ichord (États-Unis) a déclaré que l'US AID s'intéressait au projet SECI et, plus précisément à la possibilité de soutenir financièrement le sous-projet relatif aux systèmes de téléinformation dans les Balkans.

16. Le Groupe spécial d'experts :

- i) A pris note des informations données;

ii) A remercié le Gouvernement américain de l'appui de l'US AID qu'il proposait au projet SECI de développement de l'interconnexion des réseaux électriques des pays d'Europe du Sud-Est.

VII. INTERCONNEXION DANS LA CEI : QUESTIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES PERTINENTES; POSSIBILITÉ DE CRÉER UN MARCHÉ OUVERT DE L'ÉLECTRICITÉ ENTRE LES PAYS DE LA CEI ET CEUX DE LA BALTIQUE

(point 5 de l'ordre du jour)

17. En l'absence du représentant du Comité économique inter-États de l'Union économique de la Communauté d'États indépendants (CEI), le Groupe spécial d'experts a fait savoir qu'il souhaitait examiner ce point à la session suivante.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

(point 6 de l'ordre du jour)

18. M. M. Greenbaum (États-Unis), Vice-Président du Comité de l'énergie durable, a présenté la proposition de son Gouvernement d'organiser aux États-Unis dans le courant de l'an 2000, avec le Groupe spécial d'experts, un séminaire et un voyage d'étude sur l'interconnexion des réseaux électriques et sur les marchés et le commerce de l'électricité.

19. Le Groupe spécial d'experts a remercié les États-Unis de cette proposition et a invité les pays à faire part au secrétariat de leur intérêt dans les meilleurs délais.

IX. ADOPTION DU RAPPORT

(point 7 de l'ordre du jour)

20. Le Groupe spécial a décidé que le rapport de la réunion serait rédigé en consultation avec les membres du Bureau, adopté par celui-ci et distribué.
